

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quarante-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 19 janvier 2021, à 10 heures

Président(e) : M. Marc Pecsteen de Buytsverve(Belgique)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1548^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Chers collègues, je suis honoré d'ouvrir la session de 2021 de la Conférence du désarmement et d'en être le premier Président. Avant de passer à nos travaux d'aujourd'hui, j'ai le plaisir de souhaiter une chaleureuse bienvenue aux collègues qui ont accédé à leurs responsabilités de Représentant permanent de leur gouvernement à la Conférence depuis la fin de la session de 2020. Deux d'entre eux sont parmi nous ce matin, Son Excellence Yuri Sterk, Ambassadeur de Bulgarie, et Son Excellence Salomon Eheth, Ambassadeur du Cameroun. Tous deux présideront la Conférence cette année. Au nom de mon Gouvernement et au nom de la Conférence, je les assure de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans leurs nouvelles fonctions.

Pour nos travaux d'aujourd'hui, je vous propose de procéder comme suit : premièrement, l'adoption du projet d'ordre du jour de la session annuelle de 2021, deuxièmement, l'examen des demandes des États non membres qui souhaitent participer aux travaux de la Conférence au cours de la session, et troisièmement, une déclaration de M^{me} Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, puis une déclaration que je livrerai en tant que Président de la Conférence. Je donnerai ensuite la parole aux délégations qui souhaiteraient éventuellement faire des déclarations générales.

Je vous invite à présent à examiner le projet d'ordre du jour de la session annuelle, lequel figure dans le document CD/WP.630 que le secrétariat a distribué par voie électronique. Je propose que l'ordre du jour soit accompagné d'une déclaration présidentielle qui, comme pour les années précédentes, se lirait comme suit : « À propos de l'adoption de l'ordre du jour, je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence pour l'examiner. En outre, la Conférence prendra en considération les articles 27 et 30 de son Règlement intérieur. »

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade à propos du projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CD/WP.630 ? Cela ne semble pas être le cas. Puis-je considérer, en conséquence, que la Conférence est disposée à adopter le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CD/WP.630, suivi de la déclaration présidentielle dont je viens de donner lecture ?

Il en est ainsi décidé.

Passons maintenant à la liste des États non membres qui ont demandé à participer aux travaux de la Conférence pour sa session annuelle de 2021. Les demandes reçues par le secrétariat au vendredi 15 janvier 2021 à 18 heures figurent dans le document CD/WP.631, que le secrétariat a distribué hier par voie électronique. Toute demande d'État non membre reçue après cette date vous sera soumise pour examen et décision à la prochaine séance plénière.

Je souhaite que nous procédions à l'examen de la liste contenue dans le document CD/WP.631 dans son ensemble. S'il n'y a pas d'objection, puis-je considérer que la Conférence décide de procéder ainsi ?

Je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement pour sa session de 2021. Je félicite également nos nouveaux collègues bulgare et camerounais et leur souhaite plein succès.

Nous préférierions examiner la liste État par État, comme cela est d'usage depuis quelques années. Je vous prie donc aimablement d'énumérer la liste en nommant chaque État comme cela s'est fait précédemment, afin de permettre aux délégations d'approuver les demandes ou de faire les déclarations qu'elles jugeront nécessaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran. Nous allons donc procéder conformément à la demande qui vient d'être faite, c'est-à-dire que nous allons examiner un par un les pays qui ont demandé à participer à la session en tant qu'observateurs. Le premier pays sur la liste est l'Albanie. Puis-je

considérer que la Conférence décide d'accéder à la demande de cet État de participer à nos travaux, conformément au Règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de l'Angola. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de l'Arménie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de l'Azerbaïdjan. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de la Bosnie-Herzégovine. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande du Costa Rica. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de la Croatie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de Chypre. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ? Le Représentant de la Turquie demande la parole.

M. Işılak (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite déclarer que la Turquie n'appuiera pas cette demande. Notre raisonnement est expliqué en détail dans les documents CD/PV.1524 et CD/PV.1525. La position de la Turquie à cet égard est claire, fondée et exprimée dans les documents CD/1438 et CD/1738.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie. Je l'invite à apporter des éclaircissements, car s'il est vrai qu'il a déclaré ne pas appuyer cette demande, il n'a pas dit non plus qu'il s'y opposait ou qu'il y faisait objection. Puis-je vous demander de clarifier votre position ?

M. Işılak (Turquie) (*parle en anglais*) : Nous faisons objection à cette demande, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en anglais*) : Compte tenu de cette objection, la demande est rejetée. Le Représentant de la République arabe syrienne demande la parole.

M. Ali (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour appuyer la demande de Chypre de participer en tant qu'observateur à la présente session annuelle.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous prenons note de votre remarque. Le Représentant de la Fédération de Russie demande la parole.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je vous félicite d'avoir accédé à la présidence et forme l'espoir que vous-même et les cinq autres Présidents de la session annuelle contribueront utilement aux travaux de la Conférence du désarmement.

Je voudrais m'arrêter sur la situation concernant la demande de Chypre de participer à notre session annuelle en tant qu'observateur. Les fondateurs de la Conférence du désarmement ont créé le mécanisme qui permet aux observateurs de participer pleinement

aux travaux de fond afin que cette instance ne puisse pas être accusée d'être exclusive. La position russe sur cette question est absolument claire : tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies a droit au statut d'observateur à la Conférence du désarmement. Nous y voyons la manifestation du multilatéralisme véritable et des principes démocratiques qui sous-tendent l'ensemble du système des Nations Unies.

Toute tentative visant à limiter la représentation des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à la Conférence viole le principe énoncé dans le Règlement intérieur qui veut que notre instance soit ouverte à tous les pays qui souhaitent participer aux discussions ou aux négociations s'il en va de leurs intérêts. De telles tentatives créent de plus un climat qui n'a rien de constructif et ont un effet délétère sur la volonté des délégations de résoudre les questions de fond dont la Conférence est saisie, ce qui n'est pas sans incidence sur l'efficacité de son travail.

Je souligne que nous appuyons pleinement la demande de Chypre de bénéficier du statut d'observateur.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Représentant des États-Unis d'Amérique a demandé la parole.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous assurer de l'appui de ma délégation dans l'exercice de votre mandat.

Il est regrettable que la Turquie ait bloqué la demande de Chypre de participer à la présente session de la Conférence du désarmement en tant qu'observateur. Je l'invite à revenir sur cette décision et à autoriser cette participation.

Le Président (*parle en anglais*) : La Représentante d'Israël a demandé la parole.

M^{me} Eilon Shahar (Israël) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la fonction de Président de la Conférence du désarmement. J'exprime également notre gratitude aux Présidents sortants et vous assure de la coopération de ma délégation dans l'exercice de votre mandat.

Nous regrettons la décision de bloquer la participation de Chypre en tant qu'observateur. Chypre est un État membre de l'Union européenne qui participe à nos débats depuis plus de vingt ans. Ma délégation appuie sa demande. Nous désapprouvons toute tentative de politisation des débats de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui indéfectible de ma délégation. Je suis convaincu que votre expérience précieuse et vos grandes connaissances donneront à nos travaux un tour constructif.

La position de l'Égypte s'agissant de la participation des États non membres a toujours été cohérente. Elle repose sur notre conviction inébranlable que la Conférence est une instance technique ayant pour mandat de mener des négociations multilatérales sur le désarmement. Nous pensons que la participation d'États non membres contribue utilement aux travaux de la Conférence. Nous regrettons que la demande ait, cette année encore, été rejetée alors même que Chypre participait aux travaux de la Conférence en tant qu'observateur depuis 1998. Nous tenons à faire savoir à Chypre que nous appuyons pleinement sa demande de participation en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, un multilatéralisme effectif requiert la participation de tous les États intéressés. Il importe par conséquent de ne dénier à aucun État la possibilité de participer aux travaux de la Conférence. Le Règlement intérieur lui-même prévoit la participation des États non membres, et le fait de leur refuser cette possibilité risque potentiellement de fragiliser l'esprit collectif dans lequel nous

travaillons pour atteindre nos objectifs partagés. C'est pourquoi nous appuyons la participation de tout État qui en fait la demande, y compris Chypre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'emblée de vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui indéfectible de l'Allemagne dans l'exécution de vos importantes fonctions.

Comme les orateurs qui m'ont précédé, je regrette que la Turquie ait fait objection à l'admission de Chypre à la Conférence en tant qu'État observateur. Comme cela a été dit, Chypre participe depuis de nombreuses années aux travaux de la Conférence. Nous sommes fermement convaincus que le fait de permettre aux pays qui souhaitent participer en tant qu'observateurs à des instances telles que la Conférence du désarmement de bénéficier de ce statut est une façon d'accepter les règles du multilatéralisme.

Je regrette d'autant plus l'objection exprimée ce jour par la Turquie qu'hier encore, les Ministres allemand et turc des affaires étrangères se sont rencontrés pour examiner plusieurs questions et qu'ils ont pris l'engagement, à l'issue de cet entretien, d'améliorer et de consolider leurs relations dans plusieurs domaines. J'espère par conséquent qu'à la lumière de cet engagement, la Turquie reviendra sur sa position et retirera son objection à la participation de Chypre à la Conférence en tant qu'observateur. Si la Turquie est conséquente, nous pourrions revenir sur cette question à une prochaine séance plénière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la séance, qu'il me soit permis de vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation dans l'accomplissement de vos importantes tâches. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à tous les collègues qui viennent de nous rejoindre et qui ont pris leurs fonctions à Genève.

À sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a affirmé que l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement devait avoir une composition relativement limitée pour des raisons de commodité. Cependant, les travaux de la Conférence sont essentiels à la préservation des intérêts de tous les États Membres de l'ONU, qui devraient par conséquent tous être autorisés à y participer en tant qu'observateurs. Ma délégation ne voit aucune raison de dénier ce droit à quelque État Membre de l'ONU que ce soit et regrette donc la décision de la Turquie de bloquer la demande de Chypre. Nous invitons la Turquie à revenir sur sa position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Mexique.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence et vous assure qu'elle vous appuiera sans réserve dans votre conduite de nos travaux afin qu'ils soient couronnés de succès.

Ma délégation regrette elle aussi que la délégation turque ait une nouvelle fois fait objection à la participation de Chypre aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'observateur. Le désarmement nucléaire est à la fois un sujet de préoccupation et un domaine de responsabilité pour l'ensemble de la communauté internationale et va dans l'intérêt de tous ses membres. C'est pourquoi ma délégation ne parvient pas à comprendre pourquoi certains ici mettent en doute le bien-fondé de la participation de quelque État Membre de l'ONU que ce soit à nos travaux en tant qu'observateur. Les problèmes qui sont traités ici sont de nature universelle, et c'est pour cette raison que nous devons autoriser tous les États intéressés à se joindre à nos efforts. Dans ce contexte, nous exhortons la délégation turque à reconsidérer sa position concernant la participation de Chypre en tant qu'observateur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Représentant de l'Équateur.

M. Izquierdo Miño (Équateur) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et saisis cette occasion pour réitérer la position qui est depuis longtemps la nôtre, à savoir que tous les pays devraient être en mesure de participer sans entrave au multilatéralisme. Nous appuyons par conséquent la demande de Chypre de participer en tant qu'observateur à la session de 2021 de la Conférence du désarmement, ce qu'elle a fait pendant des années, et demandons à la délégation turque de reconsidérer sa position sur la question.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Représentant de l'Allemagne demande à nouveau la parole.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai redemandé la parole pour m'exprimer au nom de l'Union européenne. En effet, le Portugal, qui exerce actuellement la présidence de l'Union, n'a pas encore reçu le statut d'observateur.

L'Union européenne est fermement opposée à la décision de la Turquie de faire objection à la demande de Chypre de participer en tant qu'observateur à la session de 2021 de la Conférence du désarmement. Il est particulièrement regrettable que la Turquie persiste à empêcher un État Membre de l'ONU et un État membre de l'Union européenne de participer à une instance des Nations Unies. Cette décision va à l'encontre du principe de base du multilatéralisme et nuit à notre travail collectif.

Chypre a participé à chaque session de la Conférence en tant qu'observateur depuis 1998, raison pour laquelle ce changement de politique de la Turquie, consistant à faire objection aux demandes de Chypre de participer à la session de 2020, et aujourd'hui à la session de 2021, est tout simplement inacceptable. Nous considérons qu'un tel acte fragilise le climat et la démarche constructifs que nous nous efforçons d'instiller à la Conférence du désarmement.

Nous engageons instamment la Turquie à revenir sur la position qui est la sienne depuis 2020 concernant la participation des États Membres de l'ONU aux sessions de la Conférence et à soumettre ses réserves éventuelles par écrit sans bloquer la participation de quelque État Membre de l'ONU que ce soit, et de démontrer ainsi son attachement indéfectible au multilatéralisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Plus personne ne demande la parole. Je vous propose donc de revenir à la liste des demandes et d'examiner la demande de la Tchéquie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de l'Estonie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la Géorgie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Ghana. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la Grèce. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Guatemala. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Saint-Siège. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la Jordanie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Koweït. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Liban. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la Lituanie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Luxembourg. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de Malte. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Monténégro. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la Macédoine du Nord. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Panama. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande des Philippines. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Portugal. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande du Qatar. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons maintenant nous prononcer sur la demande de la République de Moldova. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de l'Arabie saoudite. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ? Le Représentant de la République islamique d'Iran a la parole.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient tout d'abord à féliciter tous les États Membres dont les demandes de participation à la session en tant qu'observateurs ont déjà été approuvées.

La République islamique d'Iran attache une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. La défense de l'intégrité et de l'efficacité de cette instance, mais aussi de son ouverture, doit être une priorité absolue pour chacun de ses membres. Dans le même temps, nous devons veiller à ce que la Conférence soit capable de se concentrer sur l'exécution de son important mandat.

Le statut d'observateur à la Conférence du désarmement est une position très importante, et les pays qui demandent à en bénéficier doivent démontrer leur engagement en faveur du mandat de la Conférence et jouer un rôle constructif et positif dans ce cadre. Le statut d'observateur impose le respect des règles et implique une responsabilité envers le mandat fondamental de la Conférence. Un observateur responsable ne trahit pas la confiance placée en lui et n'abuse pas du privilège qui lui est accordé en utilisant sa position pour mener une campagne de diversion et de désinformation contre un État membre de la Conférence.

Malheureusement, l'expérience a montré que l'Arabie saoudite est incapable d'observer les règles et de respecter le mandat de la Conférence. Non contente d'avoir pris la direction d'une coalition qui mène depuis six ans une guerre contre le plus pauvre de ses voisins, elle se classe au troisième rang mondial par ses dépenses militaires et occupe de loin la première place parmi tous les États de la région. L'Arabie saoudite serait bien avisée de reconsidérer ses politiques et activités déstabilisatrices dans la région et d'autoriser l'Agence internationale de l'énergie atomique à surveiller son programme nucléaire, qui est contestable.

Monsieur le Président, nous ne pouvons pas nous permettre de voir cette instance se laisser détourner et intoxiquer par une campagne de désinformation orchestrée par certains États qui cherchent à se dérober à leurs responsabilités et font de cette instance une tribune depuis laquelle ils imputent à autrui leurs propres erreurs et leurs propres crimes. La Conférence doit centrer toute son attention sur ses missions fondamentales sans se laisser abuser. C'est pourquoi, en toute bonne foi, nous ne pouvons appuyer l'octroi du statut d'observateur à l'Arabie saoudite.

Le Président (*parle en anglais*) : Au vu de l'objection que la République islamique d'Iran vient de formuler, il n'y a pas consensus pour autoriser l'Arabie saoudite à participer en tant qu'observateur à la session de 2021 de la Conférence du désarmement. En conséquence, la demande est rejetée. Je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à exprimer les regrets de mon pays face à la décision de la République islamique d'Iran de bloquer la demande de l'Arabie saoudite. Nous pensons qu'elle est injustifiée et ne comprenons pas les raisons qui se cachent derrière une telle décision. C'est pourquoi nous appelons la République islamique d'Iran à revenir sur sa décision et à autoriser l'Arabie saoudite à participer en tant qu'observateur à la présente session annuelle de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour exprimer nos regrets face à cette nouvelle tendance déplorable consistant à refuser le statut d'observateur aux États Membres de l'ONU qui demandent à en bénéficier. J'ai dit dans mon intervention précédente que l'Inde appuyait les demandes de tout État Membre de l'ONU souhaitant participer en tant qu'observateur à la Conférence du désarmement, quel qu'il soit. Cette nouvelle tendance augure mal de nos travaux et j'en appelle aux pays concernés pour qu'ils reconsidèrent leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, sur la base du principe qui m'a conduit dans mon intervention précédente à appuyer la demande de Chypre de

participer à la Conférence, je réaffirme avec fermeté que l'Égypte est favorable à la participation de tous les États non membres en tant qu'observateurs aux travaux de la Conférence. Nous pensons qu'il importe que tous les États participent aux travaux de la Conférence. Je souhaite également exprimer les regrets de ma délégation face au blocage de la demande de participation formulée par la délégation saoudienne. Nous appuyons pleinement cette demande et j'invite la délégation iranienne à reconsidérer sa position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois revenir sur ma précédente déclaration qui, je crois, énonçait un principe de la façon la plus claire. Je regrette vivement la position exprimée par l'Iran s'agissant de la demande de l'Arabie saoudite de participer en tant qu'observateur à la session de la Conférence du désarmement. La Conférence n'est pas un club fermé. L'Assemblée générale lui a confié un mandat qui est de négocier sur le désarmement. Si nous commençons à décider de quel État peut ou ne peut pas participer aux sessions de la Conférence en tant qu'observateur sur la base des positions que cet État a pu exprimer, ce sera la mort du multilatéralisme.

Chaque État Membre de l'ONU a le droit de participer en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence. Chaque État Membre de l'ONU a le droit souverain d'exprimer son point de vue sur les travaux de cette instance. Je crois que si nous devenons sélectifs, ce sera le début de la fin du multilatéralisme. C'est pourquoi je demande instamment à l'Iran, comme je l'ai demandé instamment à la Turquie, de reconsidérer sa position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole sur le même sujet, à savoir l'octroi du statut d'observateur aux États qui ont fait part de leur intérêt et formulé une demande dans ce sens à la Conférence du désarmement. Dans mon intervention précédente, j'ai déjà exprimé la position de la Fédération de Russie sur cette question et je ne me répéterai pas. Je voudrais simplement dire combien je regrette que les travaux de notre Conférence, cette instance unique, s'ouvrent sur une note négative. J'espère qu'à l'avenir, nous parviendrons à travailler de manière plus harmonieuse et constructive.

S'agissant plus précisément des demandes de Chypre et de l'Arabie saoudite, j'invite simplement mes collègues turc et iranien à réfléchir attentivement sur ces demandes et à prendre une décision équilibrée, sachant que les questions de sécurité internationale sont sur un plateau de la balance alors que sur l'autre se trouvent les jugements de politique étrangère et les objectifs d'un État en particulier. Je crois que le premier plateau doit faire pencher la balance et que l'Iran comme la Turquie doivent être en mesure de prendre une décision raisonnable, équilibrée, et appropriée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation regrette de prendre à nouveau la parole pour dénoncer l'objection opposée par la délégation iranienne à la participation de l'Arabie saoudite aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'observateur. Comme ma délégation l'a noté tout à l'heure à propos de Chypre, la position de mon pays s'agissant de la participation d'un État en tant qu'observateur repose sur le principe fondamental selon lequel le désarmement nucléaire est un sujet de préoccupation et de responsabilité pour l'ensemble de la communauté internationale et sert les intérêts de tous ses membres.

Nous ne saurions appuyer la politisation de la question de la participation d'États non membres en tant qu'observateurs, car une telle démarche est contraire aux principes du multilatéralisme et à l'importance de voir toutes les parties intéressées se joindre à notre action collective. C'est pourquoi nous engageons la délégation iranienne à revenir sur sa position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante du Canada.

M^{me} Norton (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi de féliciter la Belgique d'avoir accédé à la présidence et de remercier tous les Présidents sortants pour leur travail acharné.

Comme d'autres orateurs, je prends la parole pour déclarer que le Canada appuie les demandes de Chypre et de l'Arabie saoudite et regrette les décisions de l'Iran et de la Turquie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Maroc.

M. Zniber (Maroc) : Monsieur le Président, je voudrais, comme les délégations précédentes, d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence et vous exprimer notre plein soutien dans vos efforts pour conduire notre Conférence, je l'espère, au succès souhaité pour le début de cette session.

Concernant la question que nous examinons à l'instant, la délégation du Royaume du Maroc voudrait exprimer son plein soutien à la participation de tous les États qui demandent le statut d'observateur auprès de notre Conférence pour les raisons déjà invoquées par de très nombreuses délégations ce matin et sur lesquelles je ne voudrais pas revenir, mais nous estimons que l'enrichissement du débat par tous ceux qui le souhaitent, y compris en qualité d'observateurs, ne peut qu'être très utile et bénéfique aux travaux de notre Conférence. C'est pour cela que nous souhaitons que les réserves ou les objections qui ont été émises puissent être levées pour nous permettre d'avancer dans nos travaux dans un relatif esprit de concorde.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser de prendre la parole pour la troisième fois. Pour toutes les raisons données par les orateurs précédents, je voudrais aussi dire pour mémoire que l'Allemagne regrette profondément et condamne l'objection soulevée par l'Iran contre l'octroi du statut d'observateur à l'Arabie saoudite pour la présente session de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de regretter que la Conférence connaisse un début de session aussi laborieux marqué par notre incapacité ne serait-ce qu'à nous écouter les uns les autres. Ces vetos, qu'ils proviennent de la Turquie concernant Chypre ou de l'Iran concernant l'Arabie saoudite, sont contraires à l'esprit qui devrait animer la Conférence. Nous devons susciter le dialogue et bâtir la confiance, et la première des mesures à prendre dans ce sens consiste à accepter parmi nous les pays qui souhaitent participer à nos travaux. C'est pourquoi je demande instamment à la Turquie et à l'Iran de reconsidérer leurs vetos.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Chili.

M. Tressler Zamorano (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de cette instance ô combien importante. Je voudrais également, comme d'autres orateurs, exprimer nos regrets concernant les vetos opposés à la participation de Chypre et de l'Arabie saoudite en tant qu'observateurs. De notre point de vue, ils sont contraires aux principes du multilatéralisme, qui veulent que chacun soit en mesure de participer et ait le droit de se faire entendre à égalité avec les autres. C'est pourquoi nous demandons instamment à la Turquie et à l'Iran de reconsidérer leurs objections à ces deux demandes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Algérie.

M. Soualem (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection ainsi que les autres membres du Bureau, et vous assurer de notre plein soutien.

L'Algérie a foi en le multilatéralisme. Elle plaide pour une participation inclusive de l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies en vue de conférer aux questions du désarmement leur caractère universel et interdépendant. L'Algérie est d'avis que la Conférence du désarmement est une tribune et un cadre d'expression de la diversité des vues qui concourent au fonctionnement démocratique de l'Organisation des Nations Unies, une aspiration que porte mon pays. L'ouverture sur le multilatéralisme constitue donc pour mon pays, de par ses positions de principe et sa doctrine, une quête permanente, à laquelle il souhaiterait également que participe notre organe, qu'est la Conférence du désarmement et dont mon pays est un membre fondateur.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Iraq.

M. Al-Haidari (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, nous tenons tout d'abord à vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de notre plein appui dans la direction de nos travaux.

Ma délégation regrette que la demande de l'Arabie saoudite de participer aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'État observateur ait été rejetée. Nous soutenons le droit de tous les États de participer à la Conférence en tant qu'observateurs et espérons que cette décision sera reconsidérée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la Tunisie.

M. Bachtobji (Tunisie) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de notre Conférence ; nous vous souhaitons plein succès pour mener cet exercice à bien.

Concernant cette question qui s'est posée au début de nos travaux, nous pensons qu'il est très important que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui ont charge de questions liées à la sécurité, question très importante à laquelle nous accordons beaucoup de prix – la Tunisie est, sur ce plan-là, je voudrais le rappeler, Membre non permanent du Conseil de sécurité – puissent dans cette enceinte apporter leur éclairage et participer sur un pied d'égalité. Cela ne fera que renforcer le multilatéralisme et renforcer évidemment cette vocation du travail multilatéral de pouvoir donner la parole à ceux qui voudraient enrichir nos travaux. Sur ce principe-là, il est très important que les pays aient, sur un pied d'égalité, ce droit de participer à nos travaux et de les enrichir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Australie.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais à mon tour vous féliciter pour votre accession à la présidence et souhaiter la bienvenue à nos collègues camerounais et bulgare à la Conférence du désarmement.

Je voudrais exprimer pour mémoire la position de l'Australie qui, on le sait depuis des années, accorde une grande valeur à la diversité des voix dans le multilatéralisme. Nous regrettons par conséquent que les demandes de Chypre et de l'Arabie saoudite de bénéficier du statut d'observateur se soient heurtées à des objections. Nous espérons que la Conférence pourra devenir une instance plus ouverte et nous souhaiterions que cette position soit partagée.

Le Président (*parle en anglais*) : Puisque plus personne ne demande la parole, nous revenons à la liste des États non membres qui ont demandé à participer aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'observateurs. Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de la Serbie. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

On me dit que le Représentant de la France est prêt à s'exprimer.

M. Hwang (France) : Je voudrais d'abord vous remercier pour votre accession à cette présidence de la Conférence du désarmement, qui s'ouvre de façon un peu étrange, de mon point de vue. Je voudrais simplement dire que ma délégation regrette profondément la position de l'Iran sur le statut d'observateur demandé par l'Arabie saoudite, comme nous

déplorons profondément celle de la Turquie, s'agissant de la requête de Chypre. Il s'agit clairement, vu de notre délégation, d'un abus de la règle du consensus. C'est un coup porté au multilatéralisme inclusif. Nous sommes sur une pente très dangereuse qui a été inaugurée l'an dernier par la Turquie et, comme les autres États membres de la Conférence du désarmement qui se sont exprimés auparavant, nous demandons à la Turquie et à l'Iran de reconsidérer leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la Bulgarie.

M. Sterk (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'ajouter ma voix aux félicitations qui vous ont été adressées pour votre accession à la première des six présidences de la présente session annuelle de la Conférence du désarmement.

Je voudrais d'emblée affirmer la position de la Bulgarie concernant le principe d'universalisme, que nous appuyons, et notre conviction que tout État Membre de l'ONU devrait être autorisé à participer aux travaux de la Conférence en tant qu'observateur.

Je saisis également cette occasion pour faire une remarque non sur le fond, mais sur la forme, concernant la République de Macédoine du Nord, dont le statut d'observateur vient d'être approuvé. La Bulgarie souligne avec insistance que dans le cadre des procédures de cette instance, il convient de faire référence à cet État par son nom constitutionnel complet, à savoir la République de Macédoine du Nord.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons pris bonne note de votre dernier point. Le Représentant de l'Iraq a la parole.

M. Al-Haidari (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je prends la parole au nom du Groupe des États arabes.

Monsieur le Président, le Groupe des États arabes regrette que la demande de l'Arabie saoudite de participer en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence ait été refusée. Nous appuyons le droit de tous les États de participer aux travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je crois que nous pouvons avancer, plus personne ne demandant la parole. Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de la Slovaquie de participer aux travaux de la Conférence. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Nous allons à présent nous prononcer sur la demande de la Thaïlande. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande ?

Il en est ainsi décidé.

Je passe maintenant à la demande des Émirats arabes unis. Puis-je considérer que la Conférence décide d'accéder à cette demande. Le Représentant de la République islamique d'Iran a demandé la parole.

M. Baghaei Hamaneh (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Ma délégation n'est pas en mesure d'appuyer la demande des Émirats arabes unis de participer en tant qu'observateur à la présente session de la Conférence du désarmement. Chacun connaît bien les politiques et actes de déstabilisation auxquels se livrent les Émirats arabes unis – l'un des principaux acteurs de la fameuse coalition qui déstabilise toute la région – ainsi que leur complicité avec les agissements illicites et les politiques dangereuses de l'Arabie saoudite, qui se caractérisent notamment par la guerre au Yémen.

Je rappelle que c'est la première fois et aussi, espérons-le, la dernière, que l'Iran formule une telle objection. En fait, c'est en toute bonne foi et animé du véritable souci de voir la Conférence travailler avec professionnalisme et sérieux que l'Iran se voit contraint d'objecter à ces demandes.

En dépit du fait que les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite bloquent depuis vingt ans son entrée au Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à la direction d'autres instances, l'Iran formule la présente objection dans le seul but de protéger la Conférence du désarmement, en tant qu'instance multilatérale, contre une

politisation inutile et des manœuvres de diversion malveillantes au cours de ses travaux de 2021.

Le Président (*parle en anglais*) : Au vu de l'objection qui vient d'être formulée, il n'y a pas consensus pour accéder à la demande des Émirats arabes unis. La demande est donc rejetée. Je donne la parole au Représentant de l'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous sommes arrivés remplis d'espoir à la Conférence du désarmement cette année, pensant que nous tomberions d'accord sur un programme de travail et que nous commencerions nos travaux. Or, malheureusement, mon pays se voit contraint d'exprimer ses regrets face aux positions prises par certains pays, qui ont décidé d'empêcher des États Membres de l'ONU de participer aux travaux de la Conférence du désarmement alors qu'ils avaient toute légitimité pour le faire. Cette situation est tout à fait regrettable et va entamer la crédibilité de la Conférence. Comment pourrions-nous négocier des instruments juridiquement contraignants ayant une portée universelle et nécessitant une acceptation universelle ?

Je demande par conséquent instamment aux pays qui ont décidé d'empêcher d'autres États Membres de participer aux travaux de la Conférence de reconsidérer leur position et de faire en sorte que nos travaux se déroulent dans un esprit cordial, amical et collégial. Je comprends bien qu'il existe des divergences entre les États membres et que chacun a sa position, mais ces positions ne doivent pas être débattues dans cette enceinte. Aucun État Membre de l'ONU ne peut être privé du droit d'exprimer son point de vue, et les délégations ont aussi le droit de répondre à des déclarations et allégations. Retirer à ces États Membres la possibilité de participer aux travaux de la Conférence n'est pas la bonne manière de procéder. Je crois que cette situation est déplorable et que ce jour n'est pas un bon jour pour la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, les arguments de principe que nous avons présentés concernant les vetos opposés à Chypre et à l'Arabie saoudite s'appliquent également à la décision de l'Iran de s'opposer à la participation des Émirats arabes unis aux travaux de la Conférence en tant qu'observateur. Nous appelons une nouvelle fois l'Iran à reconsidérer sa position et, comme d'autres délégations avant nous, nous sommes préoccupés par la politisation, bien éloignée d'un mandat de négociation, qui caractérise le début de la présente session annuelle de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Le souhait de la République islamique d'Iran d'empêcher les Émirats arabes unis de participer en tant qu'observateur à la présente session de la Conférence du désarmement et les efforts qu'elle déploie pour y parvenir sont particulièrement regrettables. Nous assistons aujourd'hui à une attaque inacceptable contre le multilatéralisme. Je demande à la Turquie et à l'Iran de revenir sur leur décision de bloquer la participation d'autres pays. Les progrès que nous nous employons à accomplir à la Conférence sont attendus depuis bien trop longtemps et nous ne parvenons même plus à approuver la participation d'un groupe d'États observateurs à nos travaux. Cette journée est en effet une journée bien triste pour la Conférence. J'appelle donc l'Iran et la Turquie à retirer ces vetos de sorte que nous puissions commencer à travailler.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une fois de plus la parole, mais je ne peux laisser passer cela sans émettre une protestation officielle au sujet des actions de la délégation iranienne. Nous ne pouvons laisser des États membres de la Conférence faire la police ou prétendre faire la police sur les positions d'autres États souverains Membres de l'ONU. Ce n'est pas ainsi que le multilatéralisme fonctionne. L'Ambassadeur d'Iran a fait

valoir qu'il agissait conformément à des normes professionnelles ou à la définition du multilatéralisme. Je pense que nous devons rejeter ces agissements de la façon la plus catégorique. Le multilatéralisme passe par un échange de vues civilisé entre Représentants d'États Membres souverains. Si nous perdons de vue cette réalité, nous perdons de vue l'essence même du multilatéralisme. Ma délégation demande une nouvelle fois instamment à l'Iran de reconsidérer sa position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Elsayed (Égypte) (*parle en anglais*) : Veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Il est regrettable que nous commençons nos travaux de cette année sur cette note négative, c'est-à-dire sur le refus, pour la première fois, d'accéder aux demandes de trois États Membres de l'ONU. Je ne vais pas répéter mes deux précédentes interventions, mais la position de principe de l'Égypte concernant la participation d'États non membres est tout à fait claire. Je tiens à dire que l'Égypte appuie pleinement la demande des Émirats arabes unis de participer à la Conférence en tant qu'observateur, et je demande à l'Iran de revenir sur sa décision.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la Représentante du Canada.

M^{me} Norton (Canada) (*parle en anglais*) : Il est certain que ce début de session de la Conférence du désarmement n'est guère prometteur. La diversité des points de vue et l'ouverture sont des éléments importants du multilatéralisme, et c'est pourquoi je tiens à dire pour mémoire que nous appuyons la demande des Émirats arabes unis et regrettons la position de l'Iran. Dans l'esprit du multilatéralisme, nous demandons à l'Iran et à la Turquie de reconsidérer leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Maroc.

M. Zniber (Maroc) : Excusez-moi de prendre la parole à nouveau mais, s'agissant d'un sujet aussi important et aussi sensible, je me suis trouvé dans l'obligation de dire ce qui suit. La Conférence du désarmement a un mandat précis. Nous n'avons cessé de le répéter depuis des années, voire même plus de vingt années, pour essayer de faire progresser nos travaux. La Conférence ne doit pas être prise en otage dans des discussions politiques n'ayant rien à voir avec son propre mandat.

C'est pour cela que nous regrettons et déplorons les objections qui ont été émises ce matin pour la participation des pays qui demandent le statut d'observateur. Nous estimons que ces objections devraient être levées sans condition aucune pour que nous puissions sauvegarder ce contexte qui nous est si important, je veux parler de l'unique organe multilatéral en charge de nous permettre de progresser sur les questions de désarmement. Je demande à tout un chacun de peser la responsabilité derrière les positions qui sont avancées ce matin et c'est pour cela que nous soutenons, en tant que délégation du Royaume du Maroc, toutes les demandes émanant des pays frères et amis pour obtenir ce statut d'observateur et estimons que leur contribution ne peut être que positive et utile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Belousov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais dire qu'il est profondément regrettable que la question du statut d'observateur, qui était jusque-là considérée comme d'ordre purement technique, soit en train de devenir un vrai enjeu politique. De toute évidence, la situation actuelle, outre qu'elle produit un effet délétère sur le début de la session annuelle de la Conférence du désarmement, fera obstacle à ses travaux pendant toute la session de 2021.

Je souscris à ce que mon collègue M. Sharma, Ambassadeur d'Inde, a dit sur ce sujet et m'adresse aux États qui ont fait opposition aux demandes formulées par d'autres États souhaitant participer à nos travaux en tant qu'observateur, et je les appelle à peser une nouvelle fois la situation et à prendre la bonne décision, c'est-à-dire une décision susceptible de faciliter les travaux de la Conférence et nos efforts collectifs pour examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour que nous avons adopté par consensus il y a une heure à peine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Allemagne.

M. Beerwerth (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole, mais l'objection de l'Iran ne saurait rester sans réponse. De mon point de vue, le rejet de la demande des Émirats arabes unis de participer aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'observateur témoigne d'un mépris pour les principes du multilatéralisme. Cette objection n'a strictement rien à voir avec les travaux de la Conférence et ne constitue rien d'autre qu'une manœuvre politique, ce qui est inacceptable. C'est pourquoi nous déplorons la situation et prions instamment l'Iran, de même que la Turquie, de reconsidérer leur position concernant les demandes de deux États Membres de l'ONU de participer en tant qu'observateurs aux travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Chili.

M. Tressler Zamorano (Chili) (*parle en espagnol*) : Veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole, mais par souci de constance et de cohérence avec ce que j'ai dit dans ma première intervention, le Chili n'approuve pas l'objection opposée à la participation des Émirats arabes unis en tant qu'observateur et, sans répéter notre raisonnement, nous demandons instamment à l'Iran de reconsidérer son objection dans l'intérêt du multilatéralisme et de la nécessité de renforcer la Conférence en tant que principale instance de désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je regrette de devoir prendre à nouveau la parole pour exprimer ma déception face à de telles attitudes, qui placent les intérêts nationaux au-dessus du dialogue. Seule l'écoute réciproque nous permettra de surmonter les obstacles qui sont devant nous et seul le dialogue nous permettra de nous mettre d'accord.

Si nous refusons à ceux qui sont en désaccord avec nous la possibilité de se faire entendre, nous rejetons toute possibilité d'accord. Il semble que le principe du consensus qui nous gouverne est détourné au profit d'intérêts partisans. Pour nous, le consensus s'inscrit dans un processus de concertation multilatérale aux fins de la recherche d'un terrain d'entente, ce qui le rend incompatible avec cet exercice abusif du droit de veto. Il s'agit d'une attaque directe contre le multilatéralisme et contre l'esprit de la Conférence. En conséquence, je demande instamment aux délégations qui opposent leur veto à la participation des États qui ont le droit de se faire entendre de renoncer à cette pratique, qui est une attaque contre la diplomatie et le multilatéralisme.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la Norvège.

M. Rydning (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. La Norvège se fait l'écho des déclarations de tant d'orateurs qui ont fait part de leur déception et de leurs regrets face aux décisions de la Turquie et de l'Iran d'empêcher Chypre, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis de participer en tant qu'observateurs.

Je crois que si nous prenons ce chemin et commençons à bloquer la participation de certains États à nos discussions pour le seul fait d'avoir des désaccords avec eux, ce sera le commencement de la fin du multilatéralisme et le commencement de la fin de toute perspective pour la Conférence de négocier d'éventuels traités. Le Règlement intérieur indique clairement que tous les États Membres de l'ONU qui le souhaitent doivent pouvoir participer aux travaux de la Conférence en tant qu'observateurs, et ce pour des raisons évidentes. C'est pourquoi nous demandons instamment à la Turquie et à l'Iran de reconsidérer leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la France.

M. Hwang (France) : Merci Monsieur le Président. Pour le procès-verbal de notre séance, je suis contraint de reprendre la parole, à contrecœur je dois l'avouer. Comme les orateurs précédents, nous estimons que les objections de l'Iran et la Turquie avant elle sont stériles. Elles n'ont aucun sens autre que d'introduire de la défiance dans notre enceinte alors que nous devons tout faire pour rebâtir la confiance à l'aube de la nouvelle session de la Conférence. La Conférence n'est pas un club exclusif, c'est pourquoi tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent pouvoir jouir du statut d'observateur, comme

c'était le cas dans le passé pendant de longues décennies. Comme l'a brillamment dit mon collègue espagnol, il s'agit d'une attaque répétée contre le multilatéralisme, mais aussi contre la diplomatie. Nous appelons l'Iran et la Turquie à reconsidérer leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la Représentante de la Turquie.

M^{me} Erçelik Vandeweyer (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de me joindre à mes collègues pour vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement.

Avant d'exprimer notre position, je voudrais commencer par regretter les remarques que certains de mes collègues ont faites en accusant mon pays d'abuser de la règle du consensus. Je me permets de vous rappeler que tout cela a commencé en 2019 et non pas en 2020, lorsque la demande de la Palestine de participer à la Conférence du désarmement en tant qu'observateur a été rejetée par certains des collègues qui se font aujourd'hui les chantres du multilatéralisme, alors que la Palestine avait toute légitimité à demander à bénéficier du statut d'observateur.

J'appelle également l'attention de la Conférence sur les discussions que nous avons eues avec certaines délégations avant la présente séance. Nous avons reçu des instructions précises à ce sujet. Nous étions disposés à revenir à la pratique qui prévalait avant 2020 et qui consistait à accepter une liste globale, n'étant pas en mesure de nous prononcer individuellement sur chaque pays. Voilà ce que je voulais porter à l'attention de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant des Pays-Bas.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je m'associe à tous ceux qui ont fait part de leur déception devant la façon dont notre session annuelle a commencé. Comme un tel démarrage n'était certainement pas ce à quoi vous vous attendiez, Monsieur le Président, je vous souhaite bonne chance et plein succès dans cette entreprise. Puisque tant de pays ont fait part de leur déception et demandé le retrait des vetos opposés à la participation de plusieurs États Membres de l'ONU, je souhaite faire la proposition suivante à la Conférence.

Pourquoi n'autoriserions-nous pas les États concernés à soumettre une nouvelle demande, que la Conférence pourrait ensuite examiner ? Si nous le voulons et si nous le pouvons, pourquoi ne pas organiser une sorte de médiation ou de concertation en coulisse afin de tenter de trouver une solution, à la fois pour les pays qui ont fait objection et pour ceux qui souhaitent bénéficier du statut d'observateur ? À l'écoute de la dernière intervention de la délégation turque, j'ai eu le sentiment qu'une ouverture était possible, la Turquie ayant indiqué qu'elle était disposée à examiner une liste globale plutôt qu'à examiner les demandes une par une. J'invite donc instamment les États qui ont émis des objections à les reconsidérer. Si vous le souhaitez, Monsieur le Président, nous pourrions peut-être tenter quelque chose dans ce sens avant notre prochaine séance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Pakistan.

M. Omar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre aux autres orateurs pour vous féliciter d'avoir accédé à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement.

Nous avons écouté les nombreuses interventions qui ont été faites sur la question de la participation des États non membres et je ne souhaite pas m'attarder à ce stade sur le pour et le contre. Toutefois, ma délégation souhaite déclarer pour mémoire que, s'agissant précisément de nos discussions d'aujourd'hui, le Pakistan appuie les demandes de participation à la session de la Conférence soumises par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Nous appuierons également d'autres demandes éventuelles à l'avenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de la Bulgarie.

M. Sterk (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je voudrais réitérer la position de mon Gouvernement, à savoir que la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, doit être ouverte à tout État Membre de l'ONU souhaitant participer à ses travaux. Cela s'applique bien évidemment à tous les États

Membres de l'ONU qui ont demandé à bénéficier du statut d'observateur à la Conférence en 2021.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Cameroun.

M. Ehet (Cameroun) : Monsieur le Président, ma délégation vous félicite pour la manière dont vous conduisez nos travaux. Elle estime que notre comité est un comité technique qui traite des questions de sécurité globales et des problèmes qui ne concernent pas qu'un pays, et elle est donc d'avis que tous les pays qui en font la demande devraient pouvoir participer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant du Japon.

M. Ogasawara (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

S'agissant du statut d'observateur des États Membres de l'ONU que sont en l'occurrence Chypre, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, je me joins aux orateurs qui m'ont précédé. Le Japon est disposé à se joindre à un éventuel consensus pour accueillir ces trois États Membres à la Conférence en tant qu'observateurs.

Je rappelle que les résultats des futurs travaux de la Conférence doivent être de portée universelle, comme ce fut le cas des réalisations passées telles que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Pour cette raison, je crois qu'il serait préférable que la participation aux travaux de la Conférence soit aussi large que possible et que plus la participation sera diversifiée, plus les activités de la Conférence seront riches. Dans cette perspective, le Japon est disposé à se joindre à un consensus pour accueillir ces trois pays en tant qu'observateurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de l'Iraq.

M. Al-Haidari (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, nous, le Groupe des États arabes, nous efforçons dans toute la mesure du possible de faire de la Conférence du désarmement une instance capable de conclure des traités internationaux. Nous appelons de nos vœux son élargissement, qui donnera lieu à des contributions plus nombreuses, lui insufflera un nouvel élan et lui permettra de renoncer à toute politisation et de sortir de l'impasse dans laquelle elle est bloquée depuis des années. Dans ce sens, nous regrettons que la demande des Émirats arabes unis de rejoindre la Conférence en tant qu'observateur n'ait pas été acceptée et appelons au réexamen de cette décision.

Le Président (*parle en anglais*) : Je n'ai plus d'orateur sur la liste. Nous sommes aussi arrivés à la fin de la liste des États non membres qui ont demandé à participer aux travaux de la Conférence. La République islamique d'Iran demande la parole.

M. Baghaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie toutes les délégations de leurs commentaires, que je respecte. Dans le même temps, je voudrais demander à tous ceux qui éprouvent des difficultés avec la décision de l'Iran s'ils ont exprimé les mêmes préoccupations et adopté la même position lorsque la demande de la Palestine a été rejetée il y a trois ans. J'en doute.

J'ai été particulièrement intéressé par le commentaire d'un orateur qui a qualifié l'exercice par l'Iran de son droit souverain de faire objection à des demandes de statut d'observateur conformément au Règlement intérieur de la Conférence d'« attaque inacceptable contre le multilatéralisme », suggérant peut-être ainsi que seule l'attaque contre le multilatéralisme pilotée par l'administration des États-Unis au cours des quatre dernières années doit être considérée comme acceptable.

Je souligne toutefois que la surenchère et l'exagération sont inutiles. Le multilatéralisme ne pâtira en rien de la protection de la Conférence contre les campagnes abusives de diversion et de désinformation. La décision de l'Iran de faire objection à la participation de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis à la session de la Conférence vise simplement à aider cette dernière à éviter toute politisation superflue et malveillante, si l'on en croit le passé.

Dans un autre ordre d'idées, quoique non sans rapport avec ce qui précède, je voudrais faire consigner notre position concernant les demandes de statut d'observateur. Nous considérons en effet que la Conférence doit agir dans le strict respect de son Règlement intérieur et conformément à la pratique des années antérieures. En d'autres termes, toutes les demandes d'États non membres souhaitant bénéficier du statut d'observateur doivent être examinées avant la fin de la séance d'aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Comme je le disais, nous avons épuisé la liste des demandes de statut d'observateur. Je félicite les États non membres dont les demandes de participation à la session de 2021 de la Conférence du désarmement ont été acceptées.

En tant que Président de la Conférence, je suis très attaché au caractère inclusif de nos travaux, dont j'estime qu'ils sont universels par essence. C'est pourquoi, tout en respectant la position de tous les membres, je ne peux qu'exprimer mes regrets et ma déception à la suite du rejet des demandes de trois États non membres. J'ai pris note des appels qui ont été adressés aux délégations qui se sont opposées à ces demandes pour qu'elles reviennent sur leur position et je m'en fais l'écho. En tant que Président, je me tiens bien entendu à votre disposition pour toute consultation à n'importe quel moment.

Nous sommes arrivés au terme de cette séance. Nous nous retrouverons cet après-midi pour écouter la déclaration de M^{me} Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence. Cette déclaration sera suivie de ma propre allocution, puis du débat général. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 10.